Chronique sociale

# Dossier presse

# J'aide mon parent à vieillir debout

*Devenir aidant en 10 conseils pratiques*

**Plus de 4 millions de Français** aident leurs parents qui en ont besoin.

Notre société balise le parcours des parents de jeunes enfants mais a du mal à soutenir les aidants dans le maquis des services médicosociaux au grand âge.

Dans un style clair et chaleureux, ce guide propose *10 conseils pratiques* pour accepter sa situation d'aidant, regarder le vieillissement de son parent en face, prendre soin de soi (pour prendre soin de lui), aménager son logement mais aussi la cité, aider et travailler, se faire aider, trouver du répit, utiliser les techniques qui apaisent, les technologies, protéger son proche (tutelle), affronter sereinement la fin…

Pour **aider à vieillir debout** dans sa tête, debout dans son corps, debout dans la cité !


**L'auteure**

**Annie de Vivie** a grandi dans la maison de retraite où travaillait sa maman. Elle est la fondatrice d'**Agevillage.com,** le site d'informations des seniors et des aidants et d'Agevillagepro.com la référence des professionnels de la gérontologie. Elle pilote le déploiement des formations **Humanitude® jusqu'au 1er label de bientraitance.** Engagée pour la cause des aînés fragilisés, elle est vice-présidente de l'association pour la Journée nationale des aidants, le 6 octobre.

*Préface de Florence Leduc, présidente de l'association française des aidants.*

**Contact auteure**

Annie de Vivie : anniedevivie@agevillage.com

*01 42 46 65 00 – 06 03 44 88 02*

www.agevillage.com



❖ Parution pour la journée nationale des aidants, le 6 octobre 2017

184 p. // 12,50 €. Disponible en librairie dès le 19 octobre


En partenariat avec agevillage

# Sommaire


***Préface*** de Florence Leduc ..... **7**

***Introduction*** ..... **10**

*Conseil 1 :* Je me décide à me considérer comme aidant ..... 15

*Conseil 2 :* Je change de lunettes sur le vieillissement ..... 33

*Conseil 3 :* Je prends soin de moi pour prendre soin des autres ..... 43

*Conseil 4 :* J'aménage le logement et la cité ..... 57

*Conseil 5 :* J'aide et je travaille ..... 69

*Conseil 6 :* J'apprends à parler d'argent ..... 77

Conseil 7 : Je sais me faire aider : je méprise les sigles ..... 91

*Conseil 8 :* Je connais toutes les techniques ..... 125

*Conseil 9 :* Je nous protège ..... 145

*Conseil 10 :* J'affronte sereinement la fin ..... 161

***Conclusion :* J'aide mon parent** ..... **175**

***Bibliographie*** ..... **179**

# Introduction *(extraits)*

## Regardez l'explosion du besoin d'aides

En 1900, l'espérance de vie était de 45 ans. Elle est de plus de 85 ans pour les femmes aujourd'hui. La révolution de la longévité est une réalité : nous vivons quatre à cinq générations ensemble, dans les familles, les villes et les villages.

De tout temps les êtres humains se sont entraidés, au sein des familles notamment.

Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est l'explosion du besoin d'aides liée à cette longévité, au recul des maladies incurables.

4,4 millions d'aidants prennent soin de proches âgés et, parmi eux, au moins 800 000 sont des « proches aidants », qui consacrent un temps considérable, quotidien, à cette tâche, qui demandent de l'aide, du soutien, des informations, des conseils, des techniques.

Ce guide a été conçu ainsi.

## À quoi ça sert un vieux ?

Vous me connaissez si vous lisez régulièrement *Agevillage :* j'aime provoquer la réflexion, bousculer les idées reçues, mais aussi agir concrètement pour que les réalités indignes cessent.

J'ai côtoyé beaucoup de très vieilles personnes, puis de nombreux experts du vieillissement, porteurs de projets innovants, décalés, provocateurs. Je n'ai pu tous les citer dans ce guide, mais j'espère qu'ils se reconnaîtront.

Ils m'ont fait comprendre que les vieux (comment les appeler autrement ? Les seniors ? Les aînés ? Les âgés ? On dit bien « les jeunes ») incarnaient simplement que la vie pouvait être longue. **Même avec une maladie neurodégénérative, tant que l'on est vivant, on n'est pas mort.** Le lien, la relation, l'amour, même ténus, sont possibles. Il ne tient qu'à nous de décider de cette reconnaissance mutuelle, et du chemin à parcourir jusqu'à la fin, entre adultes. Mais seul on ne peut rien. Il nous faut aussi organiser la cité pour y vivre et vieillir dignement, debout jusqu'au bout !

## Vieillir debout !

Depuis toute petite, je m'interroge sur le vieillir : pourquoi ? Comment ? Avec qui ? Dans quelles conditions ? Ce livre est issu de mon expérience. J'ai grandi dans la maison de retraite où ma mère travaillait[1]. Je l'ai vue, tous les jours, démunie malgré sa bienveillance et son bon sens, face aux personnes désorientées, aux troubles du comportement de plus en plus nombreux et dérangeants.

Agevillage et Agevillagepro détectent chaque semaine, sans angélisme, les « bonnes pratiques » pour aider à vieillir debout. En 2003 j'ai découvert ce néologisme : « Humanitude® » dans les soins. Inventé par Rosette Marescotti et Yves Gineste, deux enseignants, professeurs d'éducation physique, envoyés dans les hôpitaux pour enseigner les techniques de manutention, ils ont révolutionné le prendre-soin avec leur philosophie exigeante qui interroge chaque geste de soin et leurs 150 techniques de communication, de manutention pour proposer des soins tout en douceur. Patiemment, formation-action après formation dans les services auprès des personnes âgées les plus désorientées, les plus opposantes, leurs enseignements permettent de tisser des liens, de proposer un prendre soin de qualité, qui valorise le professionnalisme des intervenants. Chaque année nous organisons le colloque annuel des approches non médicamenteuses. Et aujourd'hui nous savons qu'il est possible de vivre et mourir debout dans des lieux de vie – lieux d'envies, entourés de professionnels fiers de leur accompagnement.

Vous découvrirez dans ce guide une présentation du Label Humanitude, premier label de bientraitance !

## Le travail d'aidant

Sans les aidants, rien n'est possible. Ils représentent des milliers d'heures de travail !

Or la société a changé. Les études, le travail, l'émancipation des femmes, les technologies ont fait exploser la cellule familiale. *« Il y a plus de salariés qui aident un parent fragilisé qu'un jeune enfant »,* a expliqué Michèle Delaunay, ministre chargée des personnes âgées, en 2013 lors de la Journée nationale des aidants que je soutiens.

Qui l'a compris ? Qui prend en main cette question qui relève à la fois de choix individuels mais aussi de décisions collectives, sociétales ?

Notre société a fait le choix en 1945 de créer la Sécurité Sociale pour couvrir collectivement les risques maladie, famille, incapacité, retraite. Mais elle n'a pas fait le choix de compenser financièrement les services répondant aux fragilités des plus âgés. Les aides proposées comme l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) sont mal connues et insuffisantes.

Notre société compte sur les proches et, encore le plus souvent, sur les femmes (conjointes, filles, belles-filles « naturellement » compétentes) pour leur assigner ce rôle d'aidant des plus âgés.

J'espère que ce guide vous aidera aussi à détecter ces injonctions, à les poser, à y réfléchir pour éviter les risques de confusion des rôles, l'épuisement jusqu'aux gestes de maltraitance par défaut de bientraitance. J'espère qu'il vous aidera à prendre du recul et pouvoir en rire, ou au moins en sourire !

## Tous aidants… tous aimants

Nous sommes tous venus en aide à un proche, un ami dans le besoin. Mais concernant la dépendance, la perte d'autonomie physique, psychique d'un proche, là on bascule dans une autre forme d'aide, plus intense, quotidienne, impliquante.

Or avec le vieillissement de la population, la révolution de la longévité, l'explosion des maladies qui étaient autrefois incurables et avec lesquelles on vit aujourd'hui, nous allons tous aider un proche malade, fragilisé, à un moment de notre vie. Et nous allons sûrement tous aussi être un jour en situation d'être aidé. Si l'espérance de vie sans incapacité se tend, l'espérance de vie tout court continue d'augmenter. Et on veut tous bien vieillir, chez soi, bien entouré de ses proches… aimants.

1. Établissement pour personnes âgées dépendantes Saint Joseph à Vitry-en-Artois (62).

### Franchement qui veut mourir dans l'indignité ?

Beaucoup de services, d'ouvrages, d'expériences des générations qui nous ont précédées, viennent en aide aux jeunes parents à la naissance de leurs enfants.

Qu'en est-il de la dernière partie de la vie, de l'accompagnement du vieillissement, jusqu'aux derniers jours ?

Cela se prépare, s'anticipe, se discute, pour soi, avec ses proches. On ne peut être seul pour aider. Il faut se former aussi pour connaître les gestes les plus doux, les plus tendres, qui seront plus acceptés. C'est l'enjeu de ce guide. En appui, en complément de toutes les initiatives locales et nationales[2]. Qu'elles soient toutes remerciées.

### Aidants experts 2.0

Vos connaissances, vos compétences en tant qu'aidant gagneraient à être connues. Pour valoriser les acquis de votre expérience et évoluer professionnellement. Pour soutenir d'autres aidants, voire des professionnels de santé en tant « qu'aidant expert » *via* les Mooc (plateformes d'enseignements en ligne), *via* des réseaux d'écoute et d'échange téléphoniques, *via* les ateliers, groupes de parole… Les technologies, Internet, la robotique s'invitent aussi dans l'aide à l'autonomie. Pour garder un lien même virtuel, pour partager les données, pour s'informer, se former, pour permettre la localisation d'un parent désorienté mais libre de sortir, pour assurer une présence. La digitalisation des relations, des outils de gestion (tutelle, curatelle) avance… très doucement. Je pense que les nouvelles générations de proches aidants vont bousculer la donne.

### Science sans conscience

Mais n'oublions pas nos valeurs humanistes, hautement politiques. Nous sommes en France, la patrie des Droits de l'Homme et des trois valeurs socles de notre République : Liberté – Égalité – Fraternité.

Que ce guide éclaire votre liberté d'aider.

Qu'il alerte face au risque de ne plus considérer la personne qui se fragilise comme notre égale.

Qu'il favorise les liens fraternels avec les plus fragiles, les plus vulnérables.

Nous demain.

**Avec amour, avec humour,**
**avec tendresse et bienveillance.**

2. Journées nationales maladie de Parkinson (11 avril), Alzheimer (21 septembre), des aidants (6 octobre)…

# Préface *(extraits)*

*Nous souhaitons à chaque proche aidant, à chaque proche aidante de transmettre de la joie à la personne qu'elles accompagnent, ainsi que Alain Rey, grand linguiste, nous l'a confirmé :* ***la racine grecque du mot aidant signifie « donner de la joie ».***

*Encore faut-il pouvoir, savoir, être aidé le cas échéant, déterminer ce que l'on veut, ce que l'on peut en tant que proche aidant !*

*Encore faudrait-il ne pas entendre les sirènes qui assignent à résidence d'aider.*

*Car nous nous devons pour notre proche, malade ou dépendant, en toute sincérité, d'être à la hauteur de qui nous sommes.*

*Se faire du bien ne fait pas de mal !*

*Plus on se donne les moyens de concilier les domaines de nos vies, et plus la relation d'aide nous confirme dans notre humanité.*

*Florence Leduc*[3]

3. Présidente de l'association française des aidants.

# Test

## *Un peu, beaucoup, passionnément. Et vous, quel aidant êtes-vous ?*

**1. Vous vous occupez d'un proche fragilisé, en perte d'autonomie :**

a. De temps en temps

b. Régulièrement

c. Au quotidien

**2. Vous l'aidez pour :**

a. La vie quotidienne (courses…)

b. Les démarches administratives

c. Des soins (faire sa toilette)

**3. Cette aide a des répercussions sur votre vie familiale, vous avez moins de temps pour votre conjoint, vos enfants :**

a. Non

b. Un peu moins

c. Beaucoup moins

**4. Au travail, votre rôle d'aidant vous a conduit à :**

a. Poser quelques demi-journées

b. Réorganiser votre temps de travail

c. Prendre un congé de plusieurs jours/semaines

**5. Côté loisirs…**

a. L'aide que vous apportez a peu d'incidence

b. Vous avez dû réduire vos sorties, vos loisirs…

c. Vous n'avez plus le temps de prendre du temps pour vous

**6. Sur le plan de la santé…**

a. Vous continuez à prendre soin de vous

b. Vous sentez que vous êtes en moins bonne santé qu'avant

c. Vous n'allez plus chez le médecin que pour des rendez-vous qui concernent votre proche

**7. …et du moral : vous avez déjà eu envie de baisser les bras**

a. Non, jamais

b. Ça m'est arrivé

c. Souvent

## *Résultats*

- **Vous avez une majorité de « a » : vous êtes un aidant « A »**

  Vous accompagnez votre parent qui n'a pas nécessairement besoin d'aide à tous les instants. La situation va très probablement évoluer, soit en s'améliorant, soit en nécessitant des aides supplémentaires : anticipez !

- **Vous avez une majorité de « b » : vous êtes un aidant « AA »**

  Votre rôle d'aidant empiète de plus en plus sur votre vie. Réfléchissez bien à la situation, à vos choix. Il faut peut-être penser à construire un réseau d'aide *(Conseil 7),* mais aussi à préserver, renforcer l'autonomie de votre proche dans le respect de ses compétences, ses besoins et ses envies *(Conseil 2)*. Sans oublier de préserver votre santé et votre joie de vivre *(Conseil 3)*.

- **Vous avez une majorité de « c » : vous êtes un aidant « AAA »**

  Vous êtes un proche aidant quotidien, le chef d'orchestre d'une réalité souvent complexe, le dirigeant de la PME familiale ! Vous devez faire preuve de connaissances, d'organisation, de patience, de psychologie. Examinez votre rôle, faites appel à d'autres aidants, familiaux ou professionnels, car il n'est pas possible de prendre soin tout en douceur… seul. Et aussi, prenez soin de vous : c'est vital pour pouvoir aider votre proche au quotidien. *(Voir Conseil 3 )*.

# Extraits

### Non, on ne devient jamais le parent de son parent

Même si son parent perd de ses forces, de ses compétences, de ses capacités.

Même s'il n'est plus le parent idéalisé.

Même s'il dépend des autres, de vous, pour les actes de la vie quotidienne… comme un petit enfant, il n'empêche, vous ne deviendrez jamais le parent de votre parent.

C'est ainsi. Inconsciemment, vous le savez et il le sait.

Peut-être acceptera-t-il que vous payiez symboliquement vous dette d'amour, d'aides envers lui par votre accompagnement ? Et ce rôle comporte des satisfactions.

Peut-être signifiera-t-il qu'il préfère que vous restiez à votre place, que vous ne deveniez pas son confident, son infirmière notamment pour les soins les plus intimes.

Certes, dans l'urgence, vous pourrez être amené à savoir le relever d'une chute, changer des vêtements souillés… mais peut-être pas tous les jours, plusieurs fois par jour.

Réfléchissez-y. Réfléchissez à la relation que vous pouvez continuer de nouer. Pour lui. Pour vous.

### *Dans la peau d'un vieux*

Difficile pour les proches aidants d'éprouver la perte d'autonomie, les ralentissements, les limites du corps qui vieillit. N'hésitez pas à tester une « combinaison-simulateur de vieillissement ». Lunettes qui rétrécissent le champ de vision, casque qui atténue les sons, coudières, genouillères, attelles, chaussons… Vous allez comprendre, dans votre corps, ce que ressent une personne âgée handicapée dans les gestes les plus simples du quotidien : la difficulté à se lever, à se baisser, à s'asseoir, à se servir à boire, à prendre de l'argent dans son porte-monnaie, à lire le journal, à participer à une conversation…

Porter ce simulateur de vieillissement permet de changer son regard sur le vécu de son parent, d'appréhender concrètement les difficultés qu'il rencontre.

### Droit au répit

Alors que la loi d'adaptation de la société au vieillissement est entrée en vigueur début 2016, seul un aidant sur dix sait exactement en quoi consiste le droit au répit qu'elle a instauré, et deux sur dix connaissent le congé de proche aidant. En plus d'un an, seuls 8 % d'aidants qui connaissent ce droit, ont bénéficié de l'aide de 500 € destinée à financer un hébergement ou un relais à domicile pour pouvoir souffler quelques jours.

Manque d'informations, financeurs publics qui traînent les pieds… d'un côté les politiques publiques reconnaissent, voire se gargarisent du besoin d'aider les aidants… de l'autre le répit quotidien tarde franchement.

### *« Ils ont tous ma clé. »*

C'est la raison que m'a soufflée une vieille dame très indépendante, autoritaire, qui ne se sentait plus chez elle avec tous ces professionnels qui avaient tous sa clé pour entrer et faire les soins, la toilette, les repas, le ménage… Ils s'organisaient au mieux face aux absences, aux remplacements. Elle a préféré entrer en maison de retraite (devenue EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

### *Cafés des aidants® at work ou after work*

Le concept de Café des aidants® créé et orchestré par l'Association Française des Aidants (AFA[1]) se déploie aussi en entreprise.

Des temps d'écoute, de partage entre pairs sont favorisés, soutenus, régulés par des professionnels formés à l'écoute et à l'aide (psychologue, travailleur social).

### Les pistes de financement

Au-delà de la retraite, les revenus mobiliers (financiers) et immobiliers (patrimoine) devront être étudiés.

Leur montant et leur liquidité, en complément des aides légales (APA : Allocation personnalisée d'autonomie), permettront d'imaginer quels services d'aide solliciter.

L'assurance dépendance pourra être activée selon le degré de perte d'autonomie et les termes du contrat signé.

### Mon boss : c'est ma mère !

Il faut bien réfléchir cette décision. D'un côté vous solvabilisez officiellement une aide quotidienne que vous apportez à votre parent et vous clarifiez vos temps de vie en identifiant ce travail d'aidant. De l'autre vous devenez le salarié de votre parent, avec un lien de subordination, mais aussi la possibilité de quitter ce job (en respectant le préavis). Attention au risque d'isolement quand une autre activité professionnelle permet de penser à autre chose, de rencontrer d'autres personnes. Pensez aussi à votre carrière professionnelle, qui peut pâtir de ce choix ou aussi en bénéficier si vous savez valoriser cette expérience (par une valorisation des acquis de l'expérience, VAE).

1. *www.aidants.fr*

## *Le mot-clé : Clic*

Ce sont les guichets d'accueil, d'information et de coordination ouverts aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Ils sont portés et gérés par les départements.

Ils apportent des informations voire des formations sur les aides financières, le maintien à domicile, l'amélioration de l'habitat, les structures d'hébergement, les mesures de protection (curatelle, tutelle), les offres de services pour la vie sociale…

L'équipe du Clic[1] est composée d'un chargé d'accueil, d'un coordonnateur, de professionnels de santé et du secteur social. Les Clic travaillent en lien avec les professionnels de la gérontologie du territoire, les CCAS (centres communaux d'action sociale au sein des mairies), les Maisons départementales du handicap (MDPH).

Parfois les Clic se nichent au sein des maisons de la métropole, des maisons de l'autonomie, des centres APA (Allocation personnalisée d'autonomie)…

On compte plus de 600 Clic partout en France.

Ils sont votre porte d'entrée pour tricoter votre réseau d'aides.

### Aider une « Tatie Danielle »

Le film d'Étienne Chatillez n'a pas pris une ride. Tsilla Chelton y incarne une épouvantable vieille dame qui s'installe, au décès de son regretté Édouard, chez son neveu. Sous prétexte qu'elle leur a légué ses biens, le gentil neveu et sa famille, vont se plier en quatre pour satisfaire les caprices de la tante. Et son imagination est grande !

Patiemment, elle va adapter les règles de vie à sa convenance, usant de son intelligence pour pousser à bout les plus patients. Devant prendre des vacances, la petite famille fera appel à une aide à domicile qui va la considérer pour ce qu'elle est : une adulte qui fait le choix d'être désagréable au risque de se retrouver seule au monde (jusqu'à l'accident grave, prétexte au voisinage et aux médias de vite accuser la famille d'avoir abandonné cette « pauvre » vieille dame). Mais partout où elle ira, Tatie Danielle sèmera sa méchanceté, son aigreur… et aussi son envie d'autre chose, son aspiration à la liberté. Comment aider une Tatie Danielle ?

Poser avec elle le cadre de l'aide : ce qui est acceptable, pas acceptable, avec l'avis régulier d'un tiers médiateur, un conseil de famille. On peut être surpris de la capacité d'action des personnes dites âgées. Laissons-les vivre leur vie sans trop nous mettre en quatre pour elles !

## *Aide-moi à faire seul*

Maria Montessori l'avait compris pour le développement de l'enfant. Elle a créé des écoles et des enseignements prônant le développement de l'autonomie, au rythme de chacun. Sa méthode Montessori se déploie aussi en maisons de retraite aujourd'hui. Partant des compétences, des capacités des personnes, même très malades, très fragilisées, l'idée est d'adapter l'environnement pour éviter la « confusionnite[2] » (chère à Colette Roumanoff) : inscrire les noms des pièces sur les portes (cuisine, salle de bains, WC, chambre de…), identifier les tiroirs, les armoires (bols, couverts…), marquer les vêtements.

Évitez de faire à la place de votre proche. « Ne pas faire fonctionner un muscle, un membre, c'est prendre le risque de l'atrophier » rappellent sans cesse Yves Gineste et Rosette Marescotti, les auteurs de l'Humanitude.

Invitez-le à marcher, sortir, faire des courses, s'occuper et faire seul !

## *Zoom sur le Document individuel de protection des majeurs (DIPM)*

Il favorise la participation de la personne mise sous protection. Il précise la nature et les objectifs de la mesure de protection (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle). Il précise les domaines d'intervention du mandataire judiciaire (individuel ou service). Il explicite les modalités d'accueil et d'échange entre la personne protégée et son mandataire (ou le service). Il précise la participation éventuelle de la personne protégée à l'élaboration de ce document ainsi que les conditions de sa participation au financement de l'exercice de sa protection juridique.

Ce DIPM est actualisé chaque année, à la date anniversaire du jugement. Un avenant est élaboré, remis et expliqué à la personne protégée.

Vivement la dématérialisation et la mise en commun des DIPM ainsi que des comptes annuels de gestion pour toutes les mesures de protection !

### Pourquoi suis-je encore là ?

Il m'arrive d'interroger de très vieilles personnes, vivant des situations très douloureuses, visiblement en toute fin de vie. Pourquoi êtes-vous toujours avec nous ? Qu'est-ce qui vous relie à nous ? D'autres demandent : mon Dieu m'avez-vous oublié ?

Un lien ténu avec une personne qui ne peut supporter cette mort qui arrive, un pardon à donner, un problème à régler… Allez savoir ce qui nous maintient en vie.

La médecine sait de mieux soulager les douleurs physiques. La sédation profonde est aujourd'hui posée dans la loi de fin de vie.

Mais comment accompagner la souffrance morale ? « Pourquoi suis-je encore ici ? Pour qui ? »

Le lien avec les autres, la tendresse, les touchers, la spiritualité, les croyances, la nature, les arts… le silence (entouré), peuvent aider.

1. En savoir plus auprès de l'Association nationale des coordinateurs de Clic : *http://ancclic.fr/*

2. Pièce de théâtre de Colette Roumanoff : « La confusionite » pour changer de regard sur la maladie d'Alzheimer.

# Conclusion *(extraits)*

## On ne peut pas changer le passé

On ne peut pas changer ce qui arrive à notre parent. Les idées reçues sur le grand âge, la mauvaise image des services, des maisons de retraite, les peurs liées à la vieillesse, à la terrible maladie d'Alzheimer, à l'approche de la mort… tout cela nous rattrape et peut nous submerger.

Nous ne pouvons qu'accepter ce qui arrive, ici et maintenant, et nous faire aider, pour accompagner au mieux notre parent, lâcher la négativité autour du vieillissement et trouver des stratégies pour le vivre en douceur, avec tendresse.

Sans oublier que la vie, ça ne peut se résumer aux soins, aux attentions, à la maladie.

## Mobilisons-nous pour vivre et donc vieillir debout, jusqu'au bout

Des établissements et des services nous montrent la voie : saluons-les et investissons-nous auprès d'eux !

Mobilisons-nous auprès des personnes fragilisées, nos voisins, dans les services de proximité, dans les établissements d'accueil, les CDCA (Comités départementaux de citoyenneté pour l'autonomie).

**Le vrai drame c'est l'isolement, le manque total de liens avec les autres, le manque d'entourage, de soutien face à la tragédie humaine.**

Reconnaître les plus vieux, partager leur expérience, les intégrer avec nous : c'est monter aux autres générations que l'on saura les accompagner quoi qu'il arrive, jusqu'au bout.

Ils peuvent grandir, travailler, inventer, investir, vivre des joies, des peines, des échecs, ils peuvent avoir confiance en l'avenir… ils seront accompagnés, entourés.

*« En fait, la vieillesse ce n'est pas un défaut ! »* a découvert Arnaud, 9 ans, à l'occasion du Prix Chronos de littérature sur la vieillesse.

Mobilisons-nous jusqu'au niveau national au niveau interministériel, dans le Haut conseil de l'enfance, la famille, l'âge, pour adapter notre société au vieillissement ; et aussi vers une vraie prestation de compensation des handicaps, quel que soit l'âge.

Développons ici et maintenant, dans nos quartiers, dans nos villages, **une société pour tous les âges**[1]**, créative et solidaire, qui n'ajoute pas des années à la vie mais de la vie aux années.**

Pour nos parents aujourd'hui.

Pour nous demain.

1. *http://une-societe-pour-tous-les-ages.over-blog.com/*